



## Commune de Val-de-Travers Communiqué de presse

Contacts : M. Thierry Michel  
Chef du dicastère de l'administration (DA)

☎ 032 886 43 95 📞 079 352 98 27

M. Alexis Boillat  
Chancelier communal

☎ 032.886 43 90 📞 079 535 83 91

### Elections communales – Matériel de vote

---

Dans le cadre du matériel de vote adressé à chaque électrice et électeur à la fin avril portant sur les élections communales du 13 mai 2012, certains citoyens se sont vu remettre un carnet de bulletins de vote incomplet, ceci suite à une erreur survenue à l'imprimerie.

L'enveloppe de transmission que les électrices et électeurs ont reçu doit contenir les documents suivants :

1. Carte de vote personnel
2. Carnet de bulletins électoraux comprenant les **6 bulletins** suivants :
  - La liste n° 1 Parti libéral-radical
  - La liste n° 2 du Parti Socialiste
  - La liste no 3 du Parti ouvrier et populaire
  - La liste n° 4 Les Verts, Ecologie et liberté
  - La liste n° 5 Union Démocratique du Centre
  - Une liste manuscrite
3. Enveloppe de vote
4. Fascicule d'information relatif aux élections communales



Toute électrice ou électeur qui aurait reçu une enveloppe avec un contenu différent de celui décrit ci-dessus est prié de s'adresser d'ici au vendredi 11 mai, 15h00, au :

Contrôle des habitants

Rue du Temple 8

2114 Fleurier

☎ 032. 886.4300

courriel [Commune.Val-de-Travers@ne.ch](mailto:Commune.Val-de-Travers@ne.ch)

qui lui remettra du matériel de remplacement.

Nous tenons cependant à relativiser l'ampleur de cette erreur qui ne remet pas en question le bon déroulement du processus électoral. En effet, à notre connaissance sur les quelque 8'900 électrices et électeurs communaux, seules deux personnes ont reçu du matériel de vote non conforme.

Nous remercions les électrices et électeurs pour leur compréhension.

Val-de-Travers, le 7 mai 2012

*LE CONSEIL COMMUNAL*

